

O.F. 2 février 1984

Langon, un bourg rural en plein développement

C'est in maire particulièrement optimiste et visiblement heureux de ce qu'il est en train de réaliser que nous avons rencontré. **« Ça baigne dans l'huile, confesse avec un large sourire M. Adolphe Roux, industriel dans le civil. A l'aube de l'année 84, il ne me reste qu'un petit problème à régler, celui de mon village de retraite, mais la solution devrait intervenir d'ici la fin février ».**



M. Adolphe Roux, maire de Langon

Pour le reste, le maire, qui préside également aux destinées de la délégation consulaire de Redon, voit la vie en rose. Il y a d'abord la bonne santé de sa propre affaire qui emploie 190 personnes (10 de plus qu'en 1982) et qui dans le marché pourtant difficile de la cuisine intégrée poursuit sa pénétration sur le plan national. Et puis, il y a surtout deux arrivées d'entreprises sur la commune dans les semaines à venir. « 40 personnes, dont 20 emplois nouveaux, travailleront



L'atelier-relais où va s'installer Guémené-Confection

prochainement dans l'atelier de la Marquerais où va s'installer une antenne de « Guémené-Confection », explique M. Roux.

« Ce n'est qu'une première étape, puisque cette société doit créer une autre affaire sur Langon, ajoute-t-il, nous fêterons aussi dans un avenir proche, la naissance des Imprimerie Langonnaises (ex-Latrufe) qui emploieront 8 personnes

dans des locaux entièrement neufs et adaptés. Ajouter à cela que je prévois une cinquantaine de créations d'emplois dans les entreprises existantes, et vous comprendrez que je suis fondé à annoncer 400 emplois à Langon pour la fin 1984 ».

En projet : une zone de loisirs sur 30 hectares

Sa réussite, M. Adolphe Roux l'explique par une méthodologie. « Quand je suis arrivé à la mairie, je m'étais fixé trois objectifs : industrialiser ma commune, engager un programme d'habitations, tout en maintenant la charge fiscale par habitant à un taux le plus convenable possible. Le premier point est pratiquement réalisé, remarque-t-il. Quant aux logements, nous venons de lancer un lotissement communal de 11 lots au domaine du Coudrais et nous en avons vendu quatre en une semaine.

« D'autre part, nous avons deux autres lotissements à l'étude, l'opération C.I.L. près de la poste, va démarrer incessamment et elle offrira 10 appartements en locatif et des magasins au rez-de-chaussée. Enfin, nous avons un projet avec l'office d'H.L.M. pour la transformation, en une quinzaine d'appartements, d'un bâtiment communal. L'ensemble de ces opérations, conjugué à l'industrialisation, devrait nous permettre de compter 1500 habitants dans la commune, fin 1985 ».

Par ailleurs, la charge fiscale par habitant reste effectivement modeste par rapport à d'autres communes du secteur. **« Mieux encore, annonce le maire, la majorité des entreprises existantes (dont la sienne) arrivent en fin d'exonération, ce qui va nous permettre de baisser la taxe professionnelle, sans toucher aux autres taxes » ...** C'est pas le Pérou, mais presque.

Qui dit augmentation de la population, dit aussi augmentation des besoins socio-culturels « 1984 verra la construction d'une salle pour le 3^e âge, dans le bourg, et d'une autre pour les jeunes sur la lande, indique M. Roux. Mais notre grand projet concerne une zone de loisirs sur 30 hectares où l'on trouvera des plans d'eau, une salle polyvalente, un terrain de camping, etc. »

Ce sera pour demain, mais pour l'heure, ce dont le maire de Langon semble particulièrement fier, c'est l'augmentation des effectifs dans les deux écoles du bourg. « De 150, nous sommes passés à 180 élèves qui fréquentent huit classes, cinq dans le privé et 3 dans le public. Les jeunes, conclut-il, c'est l'avenir » ... et sous-entendu, l'avenir de Langon.